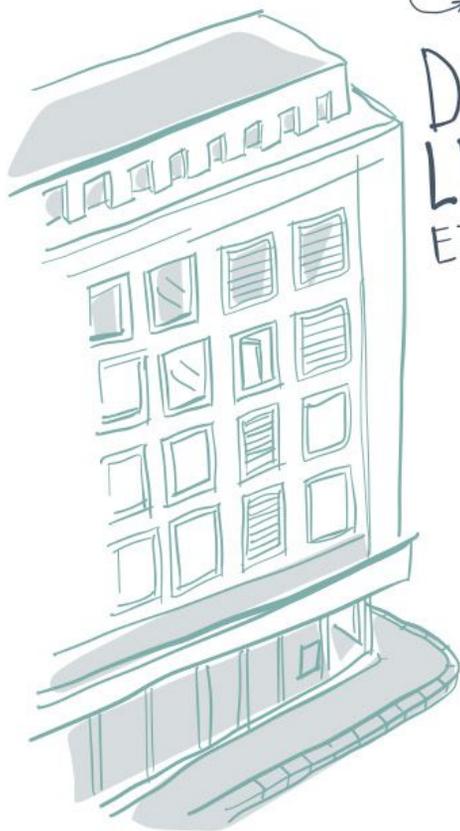


GUIDE PRATIQUE

... LEVER les freins
au ré-emploi des matériaux

économie
circulaire

DANS
LE BÂTIMENT
ET LES TRAVAUX PUBLICS



DE QUOI
OPTIMISER
LES RESSOURCES !



DE QUOI
FAIRE
ASSURER
SON CHANTIER
DE RÉEMPLOI...



SOUS RÉSERVE
D'ÉTUDES TECHNIQUES
(PROTOCOLES, DIAG.
ESSAIS, CRITÈRES...)
BIEN SÛR !



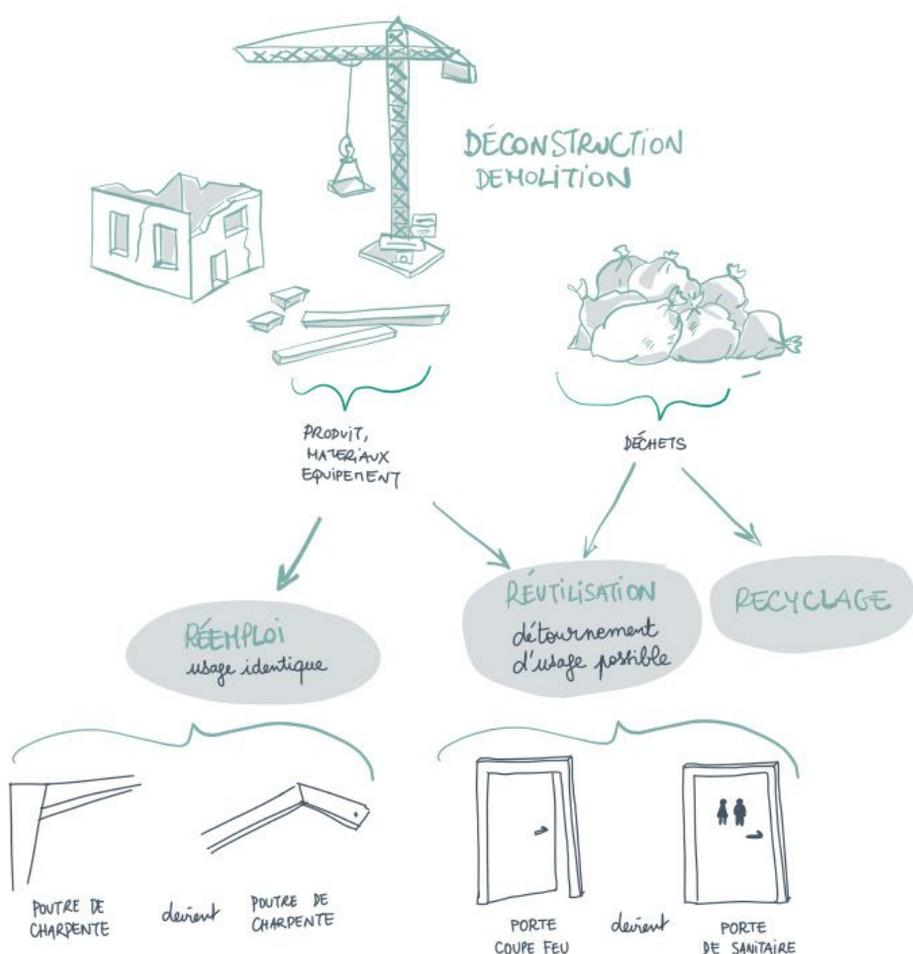
C'EST GÉNIAL
CE QUE L'ON PEUT
FAIRE POUR
TOI !

POURQUOI SE TOURNER VERS LE RÉEMPLOI ?

- Des ressources naturelles qui se raréfient
- Le coût des matériaux qui s'envole
- De nouveaux acteurs qui se structurent (AMO réemploi, plateformes de stockage et reconditionnement...)
- Une réglementation qui impose des changements de pratique :

LE RÉEMPLOI, C'EST QUOI ?

Il consiste à réutiliser un objet ou matériau afin de limiter la quantité de déchets lors de la démolition d'un bâtiment (on parle alors de déconstruction), tout en évitant d'utiliser les ressources de la planète pour fabriquer des produits neufs.



Aujourd'hui, le réemploi est considéré par les assurances comme une technique non courante : il ne fait à ce jour pas encore l'objet de règles professionnelles permettant de cadrer ses usages - et donc de rassurer les clients, et les assureurs !



2020

Loi
ANTI-GASPILLAGE

1^{er} JANVIER
2022

INTERDICTION PROGRESSIVE
DE DÉPÔT DE DÉCHETS
VALORISABLES EN DÉCHARGE

2023

La REP Bâtiment mise en place
du SPASER de Valence Romans Agglo
(Schéma de Promotion des Achats
Socialement et Écologiquement Responsables)

Le contexte actuel est favorable au développement du réemploi.
Mais pour que cela fonctionne, il est nécessaire de respecter
certaines étapes.

LE RÉEMPLOI, COMMENT ?

La clé : (r) assurer
grâce à une bonne
traçabilité.



JE DOIS DOCUMENTER
AU MAXIMUM :

- l'usage précédent
- le protocole de dépose
- les conditions de transport et de stockage
- les éventuelles opérations de reconditionnement
- les conditions de pose et d'usage prévues

Il s'agit de démontrer
l'adéquation du produit
ou du matériau aux nouvelles
solllicitations auxquelles
il sera soumis
dans sa nouvelle destination.

LES 4 CONSEILS DU RÉEMPLOI

1 ANTICIPER dès le début
du projet (au moment
de sa conception)

2 Contacter rapidement
son assureur et
son bureau de contrôle

3 Trouver le bon matériau
et DOCUMENTER au
maximum son parcours

4 Démarrer simple, avec
des matériaux faciles
et peu techniques

QUE PEUT-ON RÉEMPLOYER ?

Tout peut se réemployer, sous réserve de bien le documenter.
Attention : plus les contraintes techniques ou réglementaires sont élevées (hygiène, sécurité...), plus le dossier doit être solide et plus il sera nécessaire de mettre en place des tests pour valider les caractéristiques techniques du matériau.

Pour commencer, faites simple !

QUELS SONT LES LOTS DE RÉEMPLOI FACILES ?



cuvette
WC +
réservoir
classé
d'eau



Lavabo
Vasque



Évier



Receveur
de douche



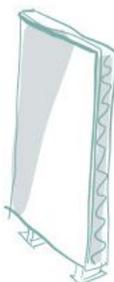
radiateur
à eau
en fonte



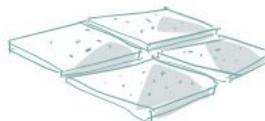
Carreaux



porte intérieure
sans exigence
de résistance
au feu ni
d'affaiblissement
acoustique

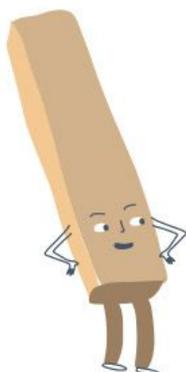


cloison
modulaire
sans exigence
acoustique

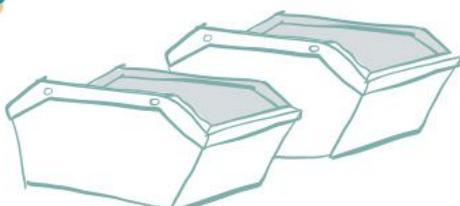


dalle de plafond
démontable
sans exigence
de réaction
au feu

... sans oublier les matériaux en bois, très propices au réemploi !



T'es bien
trop belle
tu rentres
pas !



RÉEMPLOI : TOUS CONCERNÉS



DES RESPONSABILITÉS
DANS TOUTE LA CHAÎNE
ET À TOUTES LES ÉTAPES



EN AMONT

CONCEVOIR LE BÂTIMENT EN PENSANT
SA DÉCONSTRUCTION

SUR LE CHANTIER
D'ORIGINE



étiquetage
du produit
pour son suivi

CHOISIR
LES CRITÈRES
DE RÉEMPLOI
POUR CHAQUE MATÉRIAU



VALIDATION
DES CRITÈRES

Et définir des prescriptions
techniques détaillées pour
les postes réemployés

SUR LE
CHANTIER



TEST DES
MATÉRIAUX

SUR LE LIEU
DE STOCKAGE

SUR
LE NOUVEAU
CHANTIER

DANS UN LIEU TIERS



SUR LE CHANTIER
DE DESTINATION



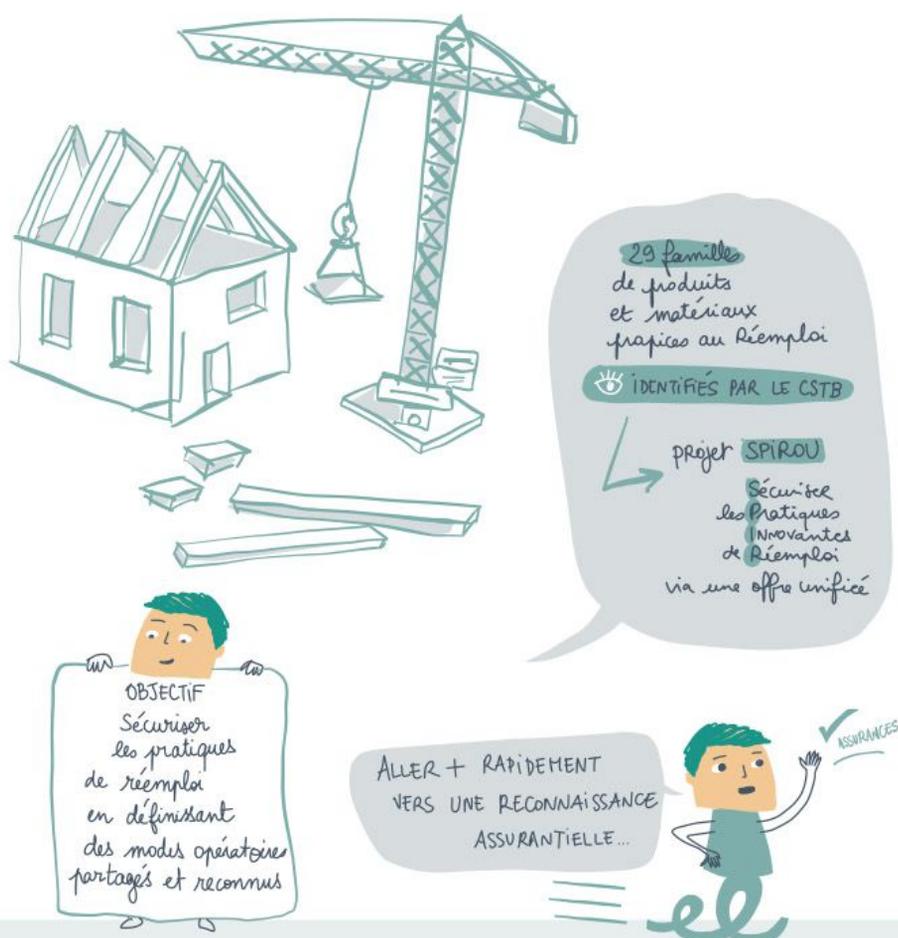
ET HOP!
COMME SI
C'ÉTAIT DU NEUF!
NICKEL !

LES CLÉS POUR METTRE EN PLACE LE RÉEMPLOI

- Ouvrir le dialogue avec les autres parties prenantes
- S'entourer des nouvelles compétences qui se développent : recruter un valoriste ressources, associer un Bureau d'études réemploi...

L'AVENIR EST EN MARCHÉ !

- Peu à peu, le réemploi se structure.
- Le projet Spirou (Sécuriser les pratiques innovantes de réemploi via une offre unifiée) porté par le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) travaille par exemple sur l'harmonisation des pratiques de réemploi et leur sécurisation, afin d'aller plus rapidement vers leur reconnaissance assurantielle.
- De nouvelles formations intègrent le réemploi.
- L'offre de service (expertises, stockage et reconditionnement...) est en plein développement.



VOUS SOUHAITEZ ALLER PLUS LOIN ?

Direction du Développement économique de Valence Romans Agglo
Claire Arnoux - Chargée de mission Économie circulaire
claire.arnoux@valenceromansagglo.fr

Ce document est issu des ateliers *Lever les freins au réemploi* des matériaux proposés lors de la 1^{re} journée pro de l'écoconception organisée le 30 septembre 2023 à Alixan par les Espaces France Renov de Drôme et d'ardèche.

Il a bénéficié du partenariat d'experts :



En partenariat avec



En partenariat avec

